

d'Evreux; le directeur de la Banque; Foucher, directeur de paix; le docteur Fortin qui ignorait la fatale nouvelle venait rendre visite au préfet.

## SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)  
Séance du 14 janvier 1886.

Présidence de M. GARNOT, doyen d'âge  
La séance est ouverte à 1 h.

**ÉLECTIONS DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS**  
L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection du Président du Sénat.

Il est procédé par la voie du sort à la désignation des scrutateurs suppléants.  
Le scrutin est ouvert à 1 heure et est fermé à deux heures.

M. le Président propose au Sénat de procéder à l'élection des quatre vice-présidents.  
Le scrutin est ouvert à 2 h. 5 m. et est fermé à 2 h. 40 minutes.

M. le Royer ayant obtenu 119 voix sur 173 votants, est proclamé président du Sénat pour l'année 1886. (Trente-huit.)

**LES PRÉSIDENTS ET LES QUESTEURS**  
M. le Président propose au Sénat de procéder à l'élection des secrétaires.

Le scrutin ouvert à 2 heures 45 m. est fermé à 3 heures 10 m.

M. le Président : MM. G. Humbert par 147 voix, Peyrat par 142 voix et Magnin par 138 voix; sont élus vice-présidents pour l'année 1886.

M. le Président propose au Sénat de procéder au scrutin pour l'élection de trois questeurs.  
Le scrutin est ouvert à 3 heures 15.

M. le Président annonce le résultat du scrutin pour l'élection des secrétaires du Sénat.

MM. Gustave Denis, Barbey, Frézet, de Verninae, Guyot-Lavaline sont élus.  
Il est procédé à un deuxième tour de scrutin pour l'élection du sixième secrétaire.

M. le Président : Voici le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs : M. Corbon par 139 voix, M. Rampont par 138, le général Pellissier par 138, sont élus questeurs pour l'année 1886, en remplacement de M. le président, la séance est suspendue pendant 10 minutes.

M. Clément est élu secrétaire par 147 voix. La séance est reprise à 5 h. 15.

## LE MESSAGE

M. le Royer, remercie le Sénat de son élection ainsi que le bureau provisoire, et spécialement le vénéré M. Carnot. Il exprime le vœu que l'esprit de sage politique et de patriotisme qui a toujours inspiré les débats du Sénat continue comme par le passé. (Applaudissements.)

M. Demôle donne lecture du Message du Président de la République, dont voici le texte :

« En m'élevant une seconde fois, par son Assemblée Nationale, à la Présidence de la République, la France m'a décerné un nouveau honneur dont je sens tout le prix, et qui ajouterait encore, s'il était possible, à ma reconnaissance et à mon dévouement. « Elle a voulu me permettre d'indiquer qu'elle est satisfaite des hauts efforts pour exercer, comme elle l'a fait, les hautes fonctions qu'elle m'a confiées; mais elle a voulu marquer surtout quel prix elle attache à la stabilité dans le gouvernement de la République, repoussant ainsi à ceux qui lui prêtent leurs vœux de changement.

« Instruite par une longue et dure expérience, elle sait que la République qui a relevé de ses débris, est aujourd'hui plus que jamais son gouvernement nécessaire, et que pour assurer son repos, sa prospérité, sa force et sa grandeur, le seul qui puisse durer, parce qu'il est solidement appuyé sur son état démocratique et sur son caractère de souveraineté nationale.

« Elle a vu, en un demi-siècle, deux fois la monarchie et deux fois l'empire s'écrouler dans des révolutions et quand on vient lui offrir une nouvelle restauration, elle sait que ce qu'on lui propose c'est encore une révolution, la plus odieuse de toutes, pour aboutir à des gouvernements éphémères qui ont déjà subi et reversés.

« Voilà pourquoi la France s'est attachée à la République et veut la stabilité de son gouvernement. « Le Parlement s'inspirera de sa pensée, en se préoccupant, à son tour, de la stabilité ministérielle, et de la dignité du gouvernement républicain, à son crédit et à sa considération dans le monde.

« Cette stabilité si désirable dépend de la constitution d'une majorité gouvernementale, l'Empireur l'œuvre d'une majorité parlementaire. Elle est assurée, si les amis de la République savent le vouloir. Qu'ils se concentrent sur le terrain qui leur est commun, il est assez large et assez fécond pour qu'ils en puissent tirer par leur union toutes les satisfactions à donner aux besoins et aux vœux du pays.

« Depuis les traités qui elle a conclus avec la Chine, l'Annam et Madagascar, la République Française est en paix avec toutes les nations. Elle n'a jamais cessé de l'être avec les peuples de l'Europe et de l'Amérique, dans le concert desquels la France a repris la place qui lui appartient.

« J'acquiesce à cette dette de reconnaissance envers nos armées de terre et de mer, en disant qu'elle est fière d'elles, et qu'elle les a suivies d'un regard national et confiant, dans cette campagne de l'Extrême Orient, où elles ont porté si haut l'esprit de sacrifice, la bravoure et ces qualités militaires qui font l'orgueil de la France et sa sécurité.

« La lecture du Message est saluée par une triple salve d'applaudissements.  
La séance est levée à 5 h. 30.  
Samedi séance publique à 2 heures.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)  
Séance du jeudi 14 janvier 1886.

Présidence de M. BLANC  
La séance est ouverte à 9 heures.

M. le Provost de Launay déclare qu'il s'est abstenu de prendre part au vote pour la constitution du bureau, parce qu'il jugeait que la place faite à la minorité n'était pas suffisante. (Bruit.) — L'ordre du jour.)

L'orateur demande la parole pour un fait personnel.

Le procès-verbal est adopté.  
M. le Provost de Launay dit que l'on a accusé les membres de la droite de s'abstenir pour entraver les travaux de la Chambre; or, sur 182 abstentions relevées dans le scrutin d'hier, il y a 111 membres de la majorité. (Mouvements divers.)

## ÉLECTION D'UN QUESTEUR

L'ordre du jour appelle le deuxième tour de scrutin pour la nomination d'un questeur.  
Le scrutin est ouvert à 3 heures 15 minutes.  
La séance est suspendue pendant 10 minutes; elle est reprise à 3 h. 25.

M. le Président fait connaître le résultat du scrutin. M. Martin Nadaud a obtenu 207 voix, M. Noël Parfait 140, et M. B. Boyet 76. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il y a lieu à un troisième tour de scrutin.

Il est procédé au troisième tour de scrutin.  
M. Martin Nadaud par 255 voix est élu questeur.  
M. Blanc déclare la Chambre constituée et invite M. Floquet à prendre le fauteuil.

## ALLOCATION DU PRÉSIDENT

M. Floquet remercie le doyen d'âge et le bureau provisoire; il remercie en son nom l'Assemblée et promet de montrer zèle, dévouement et impartialité pour tous. (Applaudissements à gauche.) Il attribue sa réélection moins à sa mérite personnel qu'à un désir de stabilité (Applaudissements à gauche) et à l'esprit républicain des électeurs de progrès et de réformes. (Applaudissements à gauche.)

L'orateur termine en déclarant qu'il assurera la liberté de la tribune.

## LE MESSAGE

M. de Freycinet lit le Message du Président de la République.  
M. le président dit que la Chambre donne acte du Message.

## LES SURTAXES SUR LES SUCRES

La prochaine séance est fixée à samedi.  
Sur la demande de M. Sans-Leroy, les propositions de MM. Delisle, et Bauneau-Leroux concernant les surtaxes sur les sucres sont mises à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est levée à 5 h. 40.

## Nouvelles Parlementaires

La lecture du message du Président de la République a été accueillie par les applaudissements de rigueur des républicains; mais pas d'enthousiasme. Quant à la harangue de M. Floquet il n'y a absolument rien à en dire.

LA QUESTION DE L'AMNISTIE  
La décision du conseil des ministres concernant les grèves a été lue dans la séance. Les intransigeants, M. Rochefort principalement. Pendant que M. Clévenot disait: « pourvu que nos prisonniers sortent de leurs cellules, c'est tout ce qui faut, » le rédacteur en chef de l'Intransigeant soutenait qu'il était impossible de se contenter de procès par décret.

Il ne serait pas étonnant qu'une proposition d'amnistie fut déposée; le gouvernement appuiera la demande d'urgence si la proposition est faite.

Mentionnons le bruit que Louis Michel refuserait la grâce à elle offerte par M. Clévenot.

Un fait curieux, c'est qu'un des trois bris en prison, jamais elle n'aurait été aussi heureuse. C'est M. Clévenot qui elle l'a écrit qui le disait dans les colonnes.

UN CERTAIN NOMBRE DE DÉPUTÉS ont déposé une proposition de loi ayant pour objet le rétablissement de la commission parlementaire chargée en 1848 du contrôle des dépenses secrètes de sûreté générale.

La Chambre de 1885 dit la proposition ne fera pas moins bon accueil que la chambre de 1876 à cette mesure politique et honnête.

LES PRÉSIDENTS ET LES SECRÉTAIRES DES BUREAUX  
La Chambre s'est réunie à deux heures pour procéder à l'organisation de ses bureaux. Voici les noms des présidents et des secrétaires élus :

Président, M. Duvalier; Broussé; 2e, Versigny; Carrel; 3e, Dubuis; 4e, Margaine; 5e, Sarlat; 6e, de Malh; 7e, Huel; 8e, Bernier; 9e, Maurice Faure; 10e, de St-François; 11e, Huet; 12e, Perlat; 13e, Jannin; 14e, A. Coehy; 15e, Saint-Romme; 16e, Buisson; 17e, Milleraud; 18e, Serph; Galpin.

Le bureau a nommé un président et un secrétaire conservateurs.

M. Bergeret, dans le premier bureau, a été nommé membre de la commission d'initiative.

LA MISE EN ACCUSATION DU MINISTRE FERRY  
MM. Rochefort, Michelin, Bastly, Caminhat, Laguerre, etc., viennent de reprendre la proposition déposée dans la précédente session et tendant à la nomination de 22 membres chargés de rechercher les causes et les origines de l'expulsion du Tonkin, de déterminer les responsabilités et de proposer à la Chambre la mise en accusation des ministres responsables. La guerre du Tonkin, dit l'exposé des motifs, a été entreprise par le gouvernement en violation de la loi du 16 juillet 1875, disposant que le président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres. Or cet assentiment n'a pas eu lieu.

Messieurs les voleurs continuent leurs exploits.  
Jeudi, un individu d'une trentaine d'années, Louis Quoique, a volé à Mme Vivier, cabaretière, un chemin de fer, une paire de draps, une bouteille d'alcool et divers menus objets. Il a eu l'audace de reparaitre dans la soirée chez Mme Vivier et de tenter d'enlever encore autre chose. Mais la police, prévenue, a mis la main sur l'individue personnage.

Croix. — La nommée Marie Rose Delfosse, épouse Bollet, demeurant à Croix, cour St Louis, a trouvé hier matin trois cent francs en billets de banque, et les a remis à leur propriétaire.

## CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le JOURNAL DE ROUBAIX publiera prochainement, dans ses deux éditions (grand et petit format), des tableaux indiquant les principales maisons de nouveautés, CONFÉCTIONS, MODÈS, LINGERIE, MARQUIERIE, CHAPELIERIE, CONDOSSERIE, HORLOGERIE, BIJOUTERIE, COIFFERIE, JOUETS D'ENFANTS, etc., etc., de Roubaix-Tourcoing.

D'autres tableaux comprennent les noms des fournisseurs d'articles pour TISSAGES, PEIGNAGES, FILATURES, etc.

Ces tableaux, mis régulièrement sous les yeux du public, rappelleront à ceux de

nos concitoyens qui l'ignorent ou qui l'oublient souvent, qu'ils peuvent facilement acheter à Roubaix-Tourcoing ce qu'ils vont trop volontiers chercher à grands frais au dehors.

Les maisons qui désirent figurer dans nos tableaux sont priées de nous envoyer, le plus tôt possible, leur nom et leur adresse, en indiquant leur spécialité, car nous devons nous limiter à un certain nombre.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est arrivé à un tirage très-élevé.

Dans la circonscription de Roubaix-Tourcoing-Lannoy, qui comprend 250,000 habitants, il se recouvre dans toutes les maisons. La grande édition est reçue par l'industriel, le négociant, le propriétaire, comme l'édition à cinq centimes est reçue par l'ouvrier, l'employé, le détaillant, le cultivateur, le petit rentier. Il se trouve dans tous les cercles, cafés, hôtels, restaurants, estaminets et dans la plupart des cabarets.

Les maisons, dont les noms figurent sur nos tableaux, s'assurent une publicité considérable et très-productive, car le consommateur de toute classe s'habitue aisément à s'adresser de préférence au fournisseur dont le nom est fréquemment rappelé à son souvenir.

AVIS AUX ÉLECTEURS. — Nous prions instamment les conservateurs et les indépendants de s'occuper de la révision des listes électorales; nos amis ne doivent pas oublier, en effet, que dans le courant de l'année 1886 aura lieu le renouvellement par moitié, des conseils généraux et des conseils d'arrondissement dans tous les cantons de France.

On sait que toute demande en inscription ou en radiation se fait à la Mairie, sur un registre ad hoc, du 15 janvier au 4 février inclusivement; ce délai une fois expiré, toute réclamation est lettre morte.

Un avis charitable. — Lorsque des placards ou pamphlets outrageant un fonctionnaire public motivent la comparution de leur auteur devant la cour d'assises, les rendeurs ou colporteurs de ces écrits sont également déçus à la même juridiction.

Acte de probité. — Jeudi, à quatre heures de l'après-midi, un marchand de lait d'Hem, M. Jules Debois, a trouvé dans la rue Charles-Quint, une longue canne en or, d'une grande valeur. Il l'a déposée au bureau central de police.

Vendredi, vers trois heures et demie du matin, les agents Decourcelle et Quint faisaient leur ronde habituelle sur le boulevard Gambetta. En arrivant près de l'ancienne gardamirie (rue de Lannoy), ils s'aperçurent qu'une baraque installée en ce endroit était en train de brûler. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut d'empêcher que le feu ne se communiquât aux baraques voisines. A quatre heures, les dames avaient entièrement consumé cette installation éminemment combustible qui appartenait à M. Charles-Louis Woens, demeurant rue de Beaurevaert. Les pertes s'élevaient à 250 francs. De l'enquête à laquelle s'est livré M. le commissaire Leroy, il résulte que le marchand aura oublié, jeudi soir, d'éteindre son fourneau, d'où la cause de l'incendie.

Ce n'est certainement pas pour Desiré Herman que le pour le porteur à dit; qu'il aux amis de Luxembourg, son pays natal, lui inspirent une affection insurmontable, tandis que les plaines de la Flandre wallonne, les monotones campagnes de l'arrondissement de Lille, les rues sombres et dépourvues d'originalité de nos centres manufacturiers exercent sur lui un attrait invincible.

Deux fois, il a été expulsé de France pour ne s'être pas rendu digne de l'hospitalité qu'il y recevait, et deux fois il s'est obstiné à y retourner, cette intention. Arrêté jeudi dans un estaminet de la rue Daubenton, Desiré Herman apprendra à ses dépens que le séjour du Luxembourg lui est encore préférable à celui de notre pays.

Condammations. — Dans son audience de jeudi, le tribunal correctionnel de Lille a condamné les nommés Victor Delbrouck à un an de prison et 5 francs d'amende pour infraction à la loi de l'expulsion et Louis Vancompaing à 16 fr. d'amende pour port d'arme prohibée et 16 francs pour ivresse manifeste.

Messieurs les voleurs continuent leurs exploits.  
Jeudi, un individu d'une trentaine d'années, Louis Quoique, a volé à Mme Vivier, cabaretière, un chemin de fer, une paire de draps, une bouteille d'alcool et divers menus objets. Il a eu l'audace de reparaitre dans la soirée chez Mme Vivier et de tenter d'enlever encore autre chose. Mais la police, prévenue, a mis la main sur l'individue personnage.

Croix. — La nommée Marie Rose Delfosse, épouse Bollet, demeurant à Croix, cour St Louis, a trouvé hier matin trois cent francs en billets de banque, et les a remis à leur propriétaire.

## TOURCOING

Révision des listes électorales. — Le tableau des additions, retranchements et rectifications faits à la liste électorale pour 1886, sera dé-

posé au secrétariat général de la Mairie, à partir du 15 janvier où les intéressés pourront en prendre connaissance pendant vingt jours, c'est-à-dire jusqu'au 4 février à minuit.

Durant ces vingt jours, le bureau du secrétariat sera ouvert non seulement aux heures quotidiennes réglementaires, mais aussi tous les jours de midi à 2 heures et les dimanches 17, 24 et 31 janvier de 10 h. du matin à midi. Le jeudi 4 février le bureau sera en permanence jusque minuit sans interruption.

Pendant ce délai devront être formées les demandes en inscription ou en radiation par les ayant-droits.

Une mort subite. — Jeudi, vers onze heures du soir, des passants virent un homme s'affaissant tout à coup sur un trottoir de la rue du Tilleul. On s'empressa de le transporter à la pharmacie Dubois où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

MM. les docteurs Catteau et Dewyn, appelés en toute hâte, ne purent que constater la mort.

C'est un sieur Adolphe Decostère, forgeron, âgé de 39 ans.

Ce décès subit est attribué à une rupture d'aorte.

Infraction à la loi Grammont. — Jeudi matin, l'agent de police Dubouge, de service place de Halles, a dressé procès-verbal contre un domestique, nommé Léon Fremeaux, qui maltraitait son cheval et le frappait à coups de manche de fouet.

Tribunal de simple police. — L'audience de jeudi était relativement peu chargée : plusieurs infractions à la police des cabarets, quelques contraventions pour violences légères, ivresse, ont fait l'objet de condamnations à des amendes plus ou moins élevées et à quelques jours de prison. La divagation des chiens paraît être réprimée : deux affaires seulement étaient inscrites au rôle.

Marq-en-Barœul. — Il y a quelques jours, des passants trouvèrent une boîte servant aux facteurs de la poste sur la berge du canal, à l'endroit des Echelles, et ils y virent un kepi et un manteau flotter au-dessus de l'eau.

Les recherches que l'on fit immédiatement amenèrent la découverte du cadavre d'un sieur Millescamps, facteur de poste. Le corps, bien qu'inanimé, ne paraissait pas avoir séjourné longtemps dans l'eau.

Le résultat de l'enquête qu'il y a de fortes présomptions pour un suicide que l'on ne peut attribuer qu'à un affaiblissement des facultés mentales.

## LILLE

Les étrangers devant le tribunal correctionnel. — Nous avons eu la curiosité de relever la nationalité des individus condamnés en police correctionnelle dans quatre audiences et nous avons constaté que sur 55 condamnés, il y en avait 30 qui étaient de nationalité étrangère.

Encore une révolte à l'hôpital St-Sauveur. — Les troubles de nos établissements de traitement à l'hôpital St-Sauveur ont été révoltés contre le sieur qui dirige la salle et ont cassé les vitres des croisées. M. le commissaire du 8e arrondissement les a envoyées à la maison d'arrêt.

## SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Réouverture des cours et conférences. — Voici en quels termes M. Henry Bossut, vice-président de la Société de géographie a ouvert mercredi la série des causeries et cours hebdomadaires :

Mesdames, Messieurs,  
Il appartient à l'ancien secrétaire-général de la société de géographie de Lille, aujourd'hui membre d'honneur de notre société, à M. Eugène Guillois, l'éminent géographe, d'inaugurer cette troisième série de nos conférences.

Mais avant de goûter le plaisir de l'entendre nous parler de l'Asie centrale et de suivre avec lui les étapes de l'histoire de deux puissants empires qui se disputent la prépondérance dans ces contrées un peu lointaines de nous il est vrai, fort intéressantes néanmoins pour la France, permettez-moi de vous adresser quelques paroles assez rapides que possible, et de vous dire ce que nous avons fait au comité de Roubaix et ce que nous proposons de faire encore en vue de pousser de plus en plus la jeunesse intelligente, travailleuse et énergique de Roubaix vers les connaissances géographiques et commerciales.

Nous avons toujours pensé que notre action doit s'exercer sur nos jeunes gens au caractère résolu et entreprenant qui ont la noble ambition de faire fortune en allant à l'étranger servir la France et aider puissamment le commerce et l'industrie de Roubaix. Nous avons la naïveté de croire que l'honneur national est satisfait aussi quand, à la suite de l'armée et de la marine et après leurs victoires et leurs conquêtes, des négociants français vont hardiment dans ces pays nouveaux, vendre les produits de nos fabriques, et nous ne considérons notre œuvre vraiment et utilement accomplie, que le jour où nous aurons vu dans les journaux anglais et allemands que les Français commencent à savoir profiter de leurs conquêtes, à vendre leurs produits, à faire entendre, ceux qui nous gouvernent et qui ont charge de notre prospérité industrielle et commerciale, cette vérité qui frappe tous les esprits sans nous corriger, à savoir que jusqu'à présent nos concurrents étrangers, plus habiles et plus énergiques que nous, ont, en même temps sinon mieux que nous, dans les pays que nous avons conquis et dont nous leur avons ouvert les portes au prix de nos millions et au prix, hélas! du sang de nos soldats, sans nous réserver le profit de notre œuvre.

Ah! ne médions pas trop, Messieurs, de la devise « Chacun pour soi et Dieu pour tous » car dans les affaires et dans les questions d'intérêts matériels qui décident du travail et de la prospérité d'une nation, l'égoïsme est le premier des principes. Il est presque obligatoire, et le désintéressement est, selon nous, une

erreur et une fausse gloire, quand il s'agit de vivre et de faire vivre. Si nous avions voix au chapitre nous conseillerions à nos ministres d'agir comme le Chancelier de fer qui protégea l'industrie des canotiers de l'Allemagne, à l'intérieur, par des décrets aussitôt exécutés que promulgués, à l'extérieur, par des subventions et son puissant appui.

Le « Sieros non robis » du poète latin aurait dû nous servir de devise et nous servir de conseil. Faisons des vœux, Mesdames et Messieurs, pour que l'expérience nous apprenne enfin à nous servir les uns des autres, sur le champ de bataille des intérêts matériels. Dieu merci! nous pourrions encore demeurer fiers de la grandeur de nos canotiers et de son aspiration à faire le bien, quand il y a de l'honneur de la France! (Applaudissements.)

Mais je n'ai nulle intention de faire ici une excursion au-delà de notre domaine; je me suis seulement laissé entraîner par le sujet qui nous occupe et nous préoccupe; je veux dire la géographie et ses conséquences au point de vue de notre grande ville de Roubaix. Je m'arrête donc, pour regarder un peu en arrière et pour constater que nous n'avons pas tout à fait perdu notre temps.

En effet, toutes nos conférences de la dernière session ont été suivies par un nombreux auditoire; si nous pouvons désirer que les membres de la société Roubaix soient plus nombreux, nous sommes sûrs que vous y réussirez, les dames surtout, en plus grand nombre pour applaudir la parole souvent éloquente, toujours instructive de nos conférenciers, nous étions heureux de constater une assistance bienveillante et de compter parmi les auditeurs, de nos concitoyens habitués fidèles à nos réunions, une jeunesse nombreuse et attentive.

Aussi le concours de géographie de 1885 a-t-il été brillant; nous sommes fiers de nos jeunes concitoyens, et nous croyons que nous aurons bientôt à leur distribuer les prix, médailles et diplômes, à vous donner aujourd'hui les noms des jeunes vainqueurs, dont le succès doit stimuler l'ardeur de nos futurs champions et de nos futurs concurrents.

Voici les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

Les noms des géographes qui ont obtenu le premier et le deuxième prix :

## L'explosion à la cartoucherie de Douai

13 personnes blessées  
Voici de nouveaux détails sur cet accident que nous avons annoncé hier en dernière heure :

Un certain nombre de femmes étaient occupées à leur travail, quand un soldat d'artillerie, l'artificier Gilquin, apporta dans l'atelier une brique réfractaire chauffée que l'un d'elles plaça sous ses pieds.

Une étincelle était-elle restée fixée à cette brique et enflamma-t-elle une certaine quantité de poudre qui se trouvait à terre, cela est probable, car bientôt une explosion se produisit dans la salle.

Douze femmes et l'artificier Gilquin furent brûlés plus ou moins gravement soit à la figure, soit au corps.

Les victimes reçurent aussitôt les soins d'un des médecins accourus en toute hâte.

Leurs brûlures quoiqu'elles fussent graves, ne semblaient pas devoir présenter une extrême gravité, sauf pour l'une des ouvrières qui est plus sérieusement atteinte.

Un certain nombre habitant les environs de Douai ont pu être reconduits directement à leur domicile.

Les autres ont été transportées à l'Hôtel-Dieu. Voici les noms de ces dernières :

Gilquin, Charles, âgé de 25 ans, soldat d'artillerie, artificier, brûlé à la figure; Marie Sanguot, femme Leroy, âgée de 35 ans, habitant Langues, brûlée à la figure; Vandeville, Sidonie, de Fiers, âgée de 21 ans, brûlée à la figure, aux jambes et sur le corps; Fontenier, Catherine, veuve Cabbe, demeurant place de la Prairie, brûlée à la figure et aux bras; Thorell, Maria, 23 ans, de Guésnain, brûlée à la figure; Duez, Léonie, 17 ans, de Sins-Noble, brûlée à la figure, aux bras et aux jambes.

Une autre jeune femme, la nommée Savary Marie, âgée de 23 ans, demeurant à Planques, a été transportée également à l'Hôtel-Dieu, bien qu'elle n'ait reçu aucune brûlure, mais elle avait été émuionnée au point que des secours immédiats furent reconnus nécessaires.